

2. Politiques et nouveaux programmes de S-T

Le ministère fédéral de l'Éducation et de la Recherche (BMBF) est le principal organe gouvernemental responsable de l'élaboration et de la coordination des politiques et des programmes nationaux en S-T. D'autres programmes de R-D sont formulés et financés par d'autres ministères (ex. : Affaires économiques; Santé; Défense; Agriculture, Pêches et Forêts; et Environnement). La R-D réalisée dans leurs laboratoires ou financée par ces ministères vise principalement à les appuyer dans leur mission.

Stratégie en S-T

Le gouvernement fédéral a décidé de donner la priorité à l'engagement d'une réforme structurelle du système des S-T. Cet exercice vise, de manière générale, à réfléchir avec les länder à des mécanismes qui permettent de rendre les collaborations conjointes en recherche moins bureaucratiques et plus efficaces. Le gouvernement estime que cette réforme est essentielle pour faire de l'Allemagne un pays avancé sur le plan technologique au XXI^e siècle.

Les principaux objectifs suivants constituent la base de sa nouvelle stratégie en S-T :

- Préserver l'excellence scientifique et appuyer davantage le réseau de recherche institutionnelle à plusieurs niveaux de l'Allemagne.
- Promouvoir l'innovation technologique dans les technologies scientifiques, par le biais de projets et de programmes réalisés conjointement.
- Renforcer l'éducation et la recherche dans les nouveaux länder grâce à de nouveaux programmes, comme Inno Regio.
- Protéger et renforcer les possibilités de formation et d'emploi offertes aux jeunes, en s'appuyant sur le système éducatif traditionnel en deux volets de l'Allemagne et, tout particulièrement, son volet de formation pratique en entreprise. De plus, les programmes d'études actuels sont modernisés et d'autres programmes sont élaborés autour de nouvelles technologies, comme la conception multimédia.
- Définir et mettre en œuvre avec les länder une réforme structurelle des universités et des Fachhochschulen (collèges et universités techniques) afin de raccourcir les formations sanctionnées par des diplômes, de favoriser la mobilité du corps enseignant, ainsi que l'interdisciplinarité et la coopération avec des universités étrangères, et d'attirer des étudiants étrangers. (Il faudra pour cela moderniser l'organisation du personnel des universités et le droit du travail. Il faudra aussi moderniser les grands établissements et le matériel informatique de haute performance.)